

**Secrétariat
pour l'unité des chrétiens**

**No 12
Décembre 1970/IV**

CITÉ DU VATICAN

Service d'information

SOMMAIRE

**REFLEXIONS ET SUGGESTIONS
CONCERNANT LE DIALOGUE ŒCUMENIQUE**

**Document de travail à la disposition des autorités
ecclésiastiques pour l'application concrète du
Décret sur l'œcuménisme**

| | |
|-------------------------------|---|
| Note d'introduction | 3 |
| Texte | 5 |

BUREAUX: via dell'Erba, 1 - 00193 Rome (Italie). Téléphones: 698.3071 (Secrétariat) - 698.3067 (Rédaction)

ABONNEMENT au "Service d'Information": 2 \$ USA pour 4 numéros, à payer par chèque au Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens

NOTA EXPLICATIVA

Introduction au document sur le Dialogue œcuménique

En mars 1966, Son Eminence le cardinal Bea, Président du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, écrivait aux Conférences épiscopales pour les informer que le Secrétariat préparait le Directoire œcuménique demandé par le Second Concile du Vatican. Parmi les sujets qui pourraient y être traités figurait le *Dialogue œcuménique*. Dans leurs réponses les évêques proposèrent nombre de suggestions utiles concernant cet aspect très important de tout le mouvement pour l'unité chrétienne.

Sur la base de ces premières indications, le Secrétariat organisa, en février 1967, une consultation à laquelle furent invités des experts de diverses parties du monde engagés dans le dialogue œcuménique. Le résultat de leurs délibérations fut communiqué, en avril 1967, à la Session plénière (*Plenaria*) des évêques membres du Secrétariat pour élaboration plus complète et pour révision.

Entretiens, le Groupe mixte de travail entre l'Eglise catholique romaine et le Conseil œcuménique des Eglises avait chargé une petite équipe interconfessionnelle d'étudier la question du dialogue œcuménique et de préparer un document de travail sur ce sujet. Ce document, publié en 1967,* n'avait pas la prétention de fixer des règles. Il avait cependant le mérite de se présenter comme un effort commun, écrit en un langage non-confessionnel mais intelligible pour tous les chrétiens. Son intention était de stimuler la réflexion personnelle et d'inviter à l'analyse, à la discussion et à la critique.

Lors de sa session de novembre 1968, la *Plenaria* du Secrétariat révisa entièrement son premier projet de directoire sur le dialogue œcuménique. En cette discussion jouèrent un rôle de particulière importance les commentaires faits de ce projet par un bon nombre d'experts consultés ainsi que les réactions suscitées par le document publié sous la responsabilité du Groupe mixte de travail.

A l'issue de la large discussion du document proposé concernant le dialogue œcuménique, la question se trouva posée de savoir si un tel document devait bien faire partie intégrante du *Directoire œcuménique* publié par le Secrétariat. Le Directoire est un texte normatif revêtu de la plus haute approbation. Pour certaines situations (telles, par exemple, que l'organisation du travail œcuménique,

* Cf. *Information Service*, 1967/3, édition française, p. 27.

le culte en commun, la formation à l'œcuménisme) un document situé à ce niveau est, de toutes manières, indiqué. Mais étant donné la grande variété de ce que peut recouvrir l'expression « dialogue œcuménique », que l'on considère le niveau des personnes qui y prennent part, les conditions dans lesquelles il se réalise ou les sujets qu'on y peut traiter, etc., on s'est demandé si, pour encourager, développer et guider ce type de dialogue, des normes analogues à celles qui sont données dans les deux premières parties du Directoire seraient bien le moyen le mieux approprié. Un instrument de travail, guide qualifié et sûr, ayant du poids sans cependant reposer sur aucune autorité au sens juridique du mot, parut devoir être plus utile. Un tel document aiderait en particulier les autorités ecclésiastiques à appliquer le *Décret sur l'Œcuménisme* d'une manière adaptée aux circonstances et aux possibilités concrètes.

Lors de la *Plenaria* de novembre 1969, les Cardinaux et Evêques membres du Secrétariat décidèrent donc que le document approuvé par la *Plenaria*, ne serait pas publié comme une partie du *Directoire œcuménique* mais serait envoyé aux Conférences épiscopales accompagné d'une introduction explicative écrite par le Cardinal président. Le Saint-Père, après sérieux examen, approuva la résolution de la *Plenaria* du Secrétariat.

Le document présenté ici n'a pas d'autorité strictement juridique. Intitulé « *Réflexions et suggestions concernant le Dialogue œcuménique* », son autorité réside uniquement dans le fait qu'il est le résultat d'une longue réflexion faite à différents niveaux par des personnes engagées dans le dialogue œcuménique.

Bien que composé sous les auspices du Secrétariat pour l'unité et envoyé aux pasteurs de l'Eglise catholique romaine, il a bénéficié de larges discussions et d'expériences faites avec des membres d'autres Eglises chrétiennes et Communautés ecclésiastiques. Il a été soigneusement revu par les Cardinaux et Evêques du Secrétariat et a reçu l'approbation de la *Plenaria* de novembre 1969.

Ce document est maintenant présenté aux Conférences épiscopales de l'Eglise catholique romaine. Il veut offrir quelques orientations relatives à un phénomène moderne important (le développement du dialogue dans le monde moderne, spécialement entre chrétiens) à la lumière de divers documents conciliaires, de déclarations du Saint-Père et d'une expérience acquise durant ces dernières années tant au sein de l'Eglise catholique romaine que dans les relations croissantes qu'ont désormais entre eux tous les chrétiens. Il cherche à donner des orienta-

tions pastorales doctrinalement fondées. Il reconnaît la complexité provenant des différents types de dialogue œcuménique et des éléments requis pour un dialogue sincère en quête de vérité dans la charité. In offre des recommandations reposant sur une réflexion théorique et une expérience pratique. Il espère donc aider tous les catholiques qui, conformément au Concile, sont appelés à travailler à la restauration de l'unité chrétienne (cf. *Décret sur l'Œcuménisme*, 5); en tout lieu il espère ren-

dre un service particulier aux évêques à qui le Second Concile du Vatican a recommandé de veiller à promouvoir ce travail et à l'orienter avec prudence (cf. *ibid.*, 4).

Cardinal JEAN WILLEBRANDS
*Président du Secrétariat pour l'unité
des chrétiens*

15 août 1970.

REFLEXIONS ET SUGGESTIONS CONCERNANT LE DIALOGUE ŒCUMENIQUE

Document de travail à la disposition des autorités ecclésiastiques pour l'application concrète du Décret sur l'œcuménisme

I - INTRODUCTION

Ce document concerne seulement le dialogue œcuménique, c'est-à-dire celui qui s'instaure entre les « chrétiens de diverses Eglises ou Communautés ».¹ Les principes sur lesquels il repose et les thèmes qu'il aborde sont en partie différents de ceux qui caractérisent le dialogue que l'Eglise catholique veut nouer et noue avec le judaïsme, avec les grandes religions, avec les non-croyants et avec le monde. En effet, « conduit par le seul amour de la vérité, et aussi avec la prudence requise, le dialogue n'exclut personne ».² Ces divers dialogues ne peuvent être dissociés les uns des autres; celui dont il est traité ici n'est pas sans rapport avec ceux dont se préoccupent les Secrétariats pour les religions non-chrétiennes et pour les non-croyants.

Malgré certaines manifestations contraires, l'homme moderne cherche le dialogue comme un moyen privilégié d'établir ou de développer, entre les groupes comme entre les individus, la compréhension, l'estime, le respect et l'amour réciproques; c'est pourquoi il désire l'employer toujours davantage à tous les niveaux de sa vie: politiques, sociaux, économiques, éducatifs, religieux.

Il en va de même lorsque des chrétiens et des Eglises ou Communautés ecclésiastiques s'ouvrent au souci œcuménique: le dialogue est pour eux l'instrument indispensable de leur rencontre et de leur témoignage, soit au plan de la pensée, soit au plan de l'action. Ainsi ont surgi des groupes interconfessionnels de composition les plus variées et aux préoccupations les plus diverses, et la nécessité s'est fait sentir d'instituer des structures de dialogue, comme le sont les commissions locales et régionales d'œcuménisme, le Conseil œcuménique des Eglises et le Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Conscient de ces données, le II^{ème} Concile du Vatican a souligné l'importance du dialogue entre l'Eglise catholique et les autres Eglises et Communautés ecclésiastiques.³ S'inspirant des préoccupations, des orientations et des impulsions conciliaires, le Secrétariat pour l'unité se propose d'indiquer la nature et le but de ce dialogue œcuménique, ses fondements, ses conditions, sa méthode, ses thèmes et ses formes, afin de le favoriser et de le développer dans la situation présente.

¹ SECOND CONCILE DU VATICAN, Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, 4.

² SECOND CONCILE DU VATICAN, Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, *Gaudium et spes*, 92.

³ Cf. *Unitatis redintegratio*, 4, 9, 11, 18-23; *Gaudium et spes*, 92; SECOND CONCILE DU VATICAN, Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise, *Ad gentes*, 15.

Si le soin de rétablir l'unité chrétienne regarde tous les membres de l'Eglise, fidèles et pasteurs, chacun selon sa propre condition, il appartient aux évêques d'être les promoteurs et les guides du dialogue œcuménique.⁴ A ce titre, leur souci pastoral veillera entre autres à maintenir l'orientation exacte que le II^{ème} Concile du Vatican dans son décret sur l'œcuménisme a tracée pour ce dialogue.

Cette vigilance pastorale tiendra compte du double aspect de l'action œcuménique envisagée par le Concile. Car si l'action œcuménique doit rester « fidèle à la vérité reçue des Apôtres et des Pères et conforme à la foi que l'Eglise catholique a toujours professée, toute tendue vers cette plénitude que le Seigneur veut que son Corps acquière au cours des siècles »,⁵ néanmoins le Concile souhaite que « les initiatives des fils de l'Eglise catholique progressent en union avec celles des frères séparés, sans mettre aucun obstacle aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit-Saint ».⁶

II - NATURE ET BUT DU DIALOGUE ŒCUMENIQUE

1. Envisagé dans sa généralité, le dialogue existe, entre personnes ou entre groupes, dès lors que chaque participant à la fois écoute et répond, cherche à comprendre et à se faire comprendre, interroge et se laisse interroger, se livre soi-même et accueille l'autre, à propos d'une situation, d'une recherche, d'une action, afin d'avancer ensemble vers une plus grande communauté de vie, de vue, de réalisation. Chacun des interlocuteurs est disposé à mettre toujours plus au point ses idées, ses manières d'être et d'agir, s'il apparaît que la vérité l'y conduit. Ainsi la réciprocité et l'engagement commun sont des éléments essentiels du dialogue.⁷

2. Le dialogue œcuménique exige tous ces éléments, auxquels le but poursuivi donnera leur spécificité. Ce but revêt de multiples aspects:

a) Par le dialogue, les chrétiens doivent apprendre à progresser ensemble dans la participation à la réalité du mystère du Christ et de son Eglise; par là, ils pourront dégager des convergences entre leurs diverses manières d'aborder le mystère révélé et de le traduire dans leur pensée, leur vie et leur témoignage.

⁴ Cf. *Unitatis redintegratio*, 4, 5, 9; *Ad gentes*, 15.

⁵ *Unitatis redintegratio*, 24.

⁶ *Ibid.*

⁷ Cf. *Le dialogue avec les non-croyants*, I, 1: AAS, 60, 1968, pp. 695-6.

b) Par le dialogue, les chrétiens doivent apprendre à témoigner ensemble de la mission que Jésus Christ a confiée à son Eglise, en sorte que tous, « face à l'ensemble des nations, confessent leur foi en Dieu un et trine, dans le Fils de Dieu incarné, notre Rédempteur et Seigneur »,⁸ et qu'ainsi le monde croie.

c) Parce que le monde pose les mêmes questions à toutes les Eglises et Communautés ecclésiales, celles-ci, en les écoutant ensemble et en les comprenant par le dialogue, attentives au Saint-Esprit, chercheront ensemble la réponse que le Seigneur attend d'elles pour servir le monde, surtout là où l'Évangile n'est pas annoncé.⁹

d) Au plan de leur vie interne, un grand nombre de Communions chrétiennes sont affrontées aux mêmes questions, qui toutefois peuvent se poser à des niveaux différents chez les unes et chez les autres: par exemple celles concernant le laïc, le ministère, la liturgie, la catéchèse, la famille chrétienne, etc. L'Esprit-Saint n'appelle-t-il pas les chrétiens à les aborder aussi ensemble?

Ainsi il apparaît que le dialogue œcuménique ne se limite pas à un niveau académique, ou purement conceptuel; mais poursuivant une plus complète communion entre les Communautés chrétiennes, un service commun de l'Évangile, une collaboration plus étroite au plan de la pensée et de l'action, il contribue à transformer les mentalités, les comportements, la vie quotidienne de ces Communautés. Par là, il vise à préparer leur unité dans la confession de la foi au sein d'une Eglise une et visible: ainsi « les obstacles qui s'opposent à la parfaite communion ecclésiale étant peu à peu surmontés, tous les chrétiens pourront se trouver rassemblés, en une même célébration eucharistique, dans l'unité de l'Eglise une et unique: unité dont le Christ a doté son Eglise dès l'origine et qui subsiste, nous le croyons, de façon inamissible dans l'Eglise catholique et qui, nous l'espérons, doit s'accroître sans cesse jusqu'à la consommation des siècles ».¹⁰

Certes, le dialogue, par lui-même, ne suffit pas à réaliser la plénitude de l'unité voulue par le Christ; toutefois celle-ci demeure le terme ultime des pensées et des désirs des interlocuteurs qui se préparent à l'accueillir comme le grand don que Dieu seul accordera, de la manière et à l'heure qu'il voudra.¹¹

III - FONDEMENTS DU DIALOGUE

Le dialogue œcuménique s'enracine en quelques réalités doctrinales et pastorales.

1. Tout d'abord, parce que « ceux qui croient au Christ sont des disciples du Christ, régénérés

⁸ *Unitatis redintegratio*, 12.

⁹ Cf. *Ad gentes*, 15, § 4; 29, § 4.

¹⁰ *Unitatis redintegratio*, 4.

¹¹ Cf. *Document sur le dialogue œcuménique*, préparé par le Groupe mixte de travail entre l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique des Eglises, 1: The Secretariat for Promoting Christian Unity *Information Service*, 1967/3: édition française, pp. 27-28.

par le baptême, co-participants à de très nombreux biens du Peuple de Dieu »,¹² parce que ces biens tels que « la Parole de Dieu écrite, la vie de la grâce, la foi, l'espérance et la charité, ainsi que d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles »¹³ sont accessibles à tous les baptisés, les chrétiens sont à même de se communiquer les uns aux autres les richesses que l'Esprit-Saint développe en eux. Cette communauté de biens spirituels est la base première sur laquelle repose le dialogue œcuménique.

2. Cependant c'est dans leurs Eglises et Communautés ecclésiales que les chrétiens vivent de ces biens spirituels; les Eglises et Communautés séparées de l'Eglise catholique jouissent « d'une signification et d'une valeur dans le mystère du salut... Beaucoup d'actes sacrés » qu'elles posent sont à reconnaître comme « aptes à donner accès à la communion du salut ».¹⁴ Il y a donc déjà entre elles et l'Eglise catholique une certaine communion, à partir de laquelle le dialogue doit s'instaurer: celui-ci tendra vers une participation plus parfaite de chaque Eglise et Communauté ecclésiale au mystère même du Christ et de son Eglise,¹⁵ mystère qui est le fondement de leur communion.

3. « Notre commune référence est la Révélation telle qu'elle s'exprime dans le témoignage des Saintes Ecritures... Ce témoignage est centré en Jésus-Christ et a son sens par rapport à lui ».¹⁶ Le Saint-Esprit agit en effet toujours pour conduire le peuple chrétien à en vivre et à la comprendre davantage et à accomplir ainsi sa fonction prophétique. Le dialogue œcuménique permet donc à chacun de communiquer à ses frères les richesses du Christ dont il vit et d'accueillir celles dont vivent les autres.

4. « Toute rénovation de l'Eglise consistant essentiellement en une fidélité plus grande à sa vocation, c'est à coup sûr dans cette rénovation que se trouve le ressort du mouvement vers l'unité ».¹⁷ De même toutes les Communautés, en cherchant à se rénover, sont conduites normalement à dialoguer pour s'interroger sur « leur fidélité à la volonté du Christ ».¹⁸

IV - CONDITIONS DU DIALOGUE

1. Tout dialogue suppose, pour être entrepris, qu'une attitude de sympathie et de disponibilité chez les éventuels interlocuteurs s'est créée grâce à des contacts et échanges plus ou moins spontanés, à travers les détails de la vie courante. C'est dans un tel contexte de relations humaines, qui peuvent être

¹² *Ad gentes*, 15.

¹³ *Unitatis redintegratio*, 3.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Cf. *Unitatis redintegratio*, 4.

¹⁶ *Document sur le dialogue œcuménique*, préparé par le Groupe mixte de travail entre l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique des Eglises, 2: The Secretariat for Promoting Christian Unity *Information Service*, 1967/3: édition française, p. 28.

¹⁷ *Unitatis redintegratio*, 6.

¹⁸ *Unitatis redintegratio*, 4.

fort variées, que le dialogue, quel qu'il soit, prend, la plupart du temps, naissance et forme.

2. Le dialogue œcuménique sera conduit entre les partenaires « d'égal à égal ».¹⁹ Tout ce qui a été dit de la nature, du but et des fondements de ce dialogue, et notamment de la réciprocité et de l'engagement commun, fonde ce comportement d'égalité.

a) Dans le dialogue œcuménique, les interlocuteurs reconnaissent loyalement qu'à cause des divergences existantes il y a une inégalité entre les diverses Communions chrétiennes. En conséquence, d'une part, ils se refusent à cet indifférentisme doctrinal qui affirmerait que, devant le mystère du Christ et de l'Eglise, toutes les positions seraient équivalentes; et, d'autre part, ils ne formulent aucun jugement sur la volonté de fidélité des uns et des autres à l'égard de l'Évangile. Le partenaire catholique, qui croit que le Seigneur a confié à l'Eglise catholique la plénitude des moyens de salut ainsi que toute la vérité révélée par Dieu, sera prêt à rendre compte de sa foi.²⁰

b) Dans le dialogue œcuménique, les interlocuteurs se reconnaissent réciproquement comme incorporés au Christ, parce que baptisés en Lui, « engendrés de nouveau d'un germe non point corruptible, mais incorruptible: la Parole de Dieu vivant et éternel » (1 Pier 1, 23), et mis par l'Esprit-Saint en état d'écouter leurs frères leur raconter les merveilles de Dieu.

Dans ce dialogue, ils reconnaissent ensemble qu'une certaine communion existe entre les Communautés chrétiennes; toutefois ils tiennent à ne pas se cacher les uns aux autres que, dans le contenu, le développement et l'expression de la foi des Eglises, existent certaines différenciations qui doivent devenir l'objet de leur dialogue en vue d'une communion plus parfaite.

Chacun des interlocuteurs donnera aux autres, sous une forme qui leur sera vraiment accessible et de la manière la plus authentique, le témoignage de l'Évangile du Christ, tel que son Eglise veut le porter; et en réciprocité il écoutera le témoignage exprimé par les autres.

Dans une émulation fraternelle, les interlocuteurs perçoivent que Dieu les appelle à une fidélité toujours plus profonde à Lui-même et à sa Révélation.

c) Sur un plan pratique, l'égalité entre les partenaires du dialogue implique une équivalence dans le degré de formation humaine et religieuse et dans les responsabilités.

3. Tout dialogue demande, pour être authentique et fécond, la compétence de ceux qui le conduisent, sinon de tous les participants. Selon ses formes et ses thèmes, les compétences exigées varieront, étant toujours sauvegardée la formation religieuse que réclame tout dialogue finalisé par l'unité des chrétiens. Ainsi la compétence en matière théologique ne saurait être la seule; toute compétence pratique en matière soit professionnelle,

soit technique, soit apostolique, soit spirituelle, selon les cas, aura une place.

Sans prétendre tout exprimer sur la formation au dialogue œcuménique, il convient de rappeler les considérations suivantes.

a) S'il n'est pas requis que tous les participants catholiques aient une égale préparation à un tel dialogue, il est éminemment opportun que quelques uns d'entre eux — qu'ils soient clercs ou laïcs — aient reçu à cet égard une formation suffisante. A ceci pourront efficacement contribuer entre autres des sessions de formation œcuménique, des lectures dirigées, des cours par correspondance, les centres œcuméniques, les chaires d'œcuménisme dans les facultés de théologie. Par ces moyens et à côté d'eux, on se préoccupera de s'initier à l'art du dialogue, à l'intelligence de la pensée des autres et à l'expérience de leur vie spirituelle.²¹

Dans la perspective de cette formation, il serait bon que les catholiques qui participent à des rencontres œcuméniques réfléchissent ensemble sur le dialogue auquel ils prennent part, soit avant pour s'y préparer, soit après pour apprécier la manière dont il s'est déroulé.

b) Etant donné que l'Eglise « a toujours considéré et considère les Ecritures, conjointement avec la sainte Tradition, comme la règle suprême de sa foi, il s'ensuit que toute la prédication de l'Eglise, comme la religion chrétienne elle-même, soit nourrie et régie par la Sainte Ecriture ».²² On se préoccupera donc d'acquérir une culture, une théologie et une spiritualité d'inspiration biblique. On n'oubliera pas que « les Saintes Ecritures sont dans le dialogue lui-même des instruments insignes entre les mains puissantes de Dieu ».²³

c) Les occasions de rencontre entre chrétiens se multiplient par suite des circonstances de la vie moderne. Il est nécessaire que les fidèles et leurs pasteurs mesurent leur responsabilité en ce domaine, et se soucient d'une information, d'une culture théologique et spirituelle toujours en éveil.

4. En ce qui concerne la présentation de la doctrine, quelques remarques s'imposent:

a) D'une part, le dialogue achemine vers une connaissance plus exacte de nos frères,²⁴ à laquelle habituellement ceux-ci pourront nous ouvrir. D'autre part, l'interlocuteur catholique doit s'informer avec soin du contenu de la foi de son Eglise, sans le majorer, sans le minimiser, sachant que la rencontre œcuménique n'est pas seulement une œuvre individuelle, mais aussi une tâche d'Eglise qui l'emporte sur toute opinion particulière.

b) On se rappellera « qu'il y a un ordre ou une " hiérarchie " des vérités de la doctrine catholique en raison de leur rapport différent avec le fondement de la foi chrétienne ».²⁵ Tout ne se présente pas sur le même plan tant dans la vie de toute

¹⁹ Cf. *Unitatis redintegratio*, 9.

²² SECOND CONCILE DU VATICAN, Constitution dogmatique sur la Révélation divine, *Dei Verbum*, 21.

²³ *Unitatis redintegratio*, 21.

²⁴ Cf. *Unitatis redintegratio*, 9.

²⁵ *Unitatis redintegratio*, 11.

¹⁹ *Unitatis redintegratio*, 9.

²⁰ Cf. *Unitatis redintegratio*, 3, 4, 11.

l'Eglise que dans son enseignement; certes toutes les vérités révélées exigent la même adhésion de foi; mais selon la plus ou moins grande proximité qu'elles ont à l'égard du fondement du mystère révélé, elles sont dans des situations diverses les unes vis-à-vis des autres et en des rapports différents entre elles. Par exemple, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, qui ne doit pas être isolé de ce que le Concile d'Ephèse déclare sur Marie, Mère de Dieu, suppose, pour être saisi avec justesse, dans une authentique vie de foi, le dogme de la grâce auquel il est lié et qui prend nécessairement appui sur l'incarnation rédemptrice du Verbe.

c) Dans la commune référence au mystère du Christ, on découvre la difficulté de parler un même langage chrétien. Par langage, on entend non seulement le vocabulaire, mais surtout la mentalité, le génie culturel, l'outil philosophique, les traditions et le style de vie.

Chacun parlant selon son langage confessionnel, les mêmes mots, d'une Eglise à l'autre, peuvent recouvrir des réalités fort différentes, tandis que des mots différents peuvent parfois exprimer la même réalité. Puisqu'il s'agit de créer une réelle et complète communication, d'écarter le risque de malentendus, de ne pas cheminer inconsciemment sur des voies parallèles, il est indispensable que les participants au dialogue, même formés par l'esprit des Saintes Ecritures et s'exprimant en un langage inspiré d'elles, soumettent à une herméneutique, c'est-à-dire à une étude critique, le langage dont ils se servent.

5. Pour développer en eux un esprit de vrai dialogue et pour se préparer à l'instituer avec leurs frères chrétiens, les catholiques seront attentifs à la légitime diversité au sein de l'unité de l'Eglise. Qu'ils y fassent « progresser l'estime, le respect et la concorde mutuels, dans la reconnaissance de toute diversité légitime, et en vue d'établir un dialogue sans cesse plus fécond entre tous ceux qui constituent l'unique Peuple de Dieu, qu'il s'agisse des pasteurs ou des autres fidèles. Ce qui unit en effet les fidèles est plus fort que ce qui les divise: unité dans la nécessaire, liberté dans le doute, en toutes choses la charité ».²⁶

Si le dialogue œcuménique se prépare pour les chrétiens au sein de leurs propres Communautés, celles-ci à leur tour peuvent recevoir les fruits d'un dialogue interconfessionnel. Il importe que ceux qui y participent se considèrent comme la voix qui doit transmettre à leur propre Communauté les bienfaits qu'ils auront reçus pour elle dans ce dialogue.

6. Le catholique aura soin de vérifier la qualité de son comportement dans le dialogue œcuménique: notamment il examinera comment il le conduit selon les directives et les orientations données par les pasteurs de l'Eglise à propos soit de la tâche œcuménique dans son ensemble, soit du dialogue en particulier. La plupart du temps ce sera par la

commission territoriale des questions œcuméniques ou la commission diocésaine qu'il les connaîtra.

En outre, le dialogue œcuménique exigeant une fidélité très attentive à la vie et à la foi de son Eglise, il doit être soucieux de participer pour cette raison aussi aux authentiques renouveaux qui s'y développent, les considérant « comme autant de gages et de signes heureux avant-coureurs des futurs progrès de l'œcuménisme ».²⁷

Son engagement dans le dialogue ne peut être vécu que dans le dépouillement, non seulement de toute recherche d'avantage personnel, mais aussi de tout triomphe ou apparence de triomphe confessionnel. Cela exige un climat spirituel qui dispose le cœur et l'esprit à demeurer, dans le Christ, à l'écoute de Dieu et des impulsions de son Esprit; la pureté d'intention, la recherche de la sainteté, l'attitude d'humilité et de repentance, surtout la prière sont ici essentielles.

Grâce à cette atmosphère, se fortifie « la confiance dans la possibilité de surmonter les désaccords, dans un climat de patience active qui admet les délais nécessaires à la maturation et au cheminement des idées, et cependant garde un sens aigu de l'urgence du dialogue et de son efficacité ».²⁸

V - MÉTHODE DU DIALOGUE

1. En général. Que le dialogue porte ou non sur les questions de l'œcuménisme, sa méthode comporte plusieurs éléments, qui se rencontrent soit successivement soit concurremment:

a) l'échange des idées, par lequel chaque participant expose son point de vue sur le sujet de la rencontre. Cet échange a un aspect d'information, qui exige la compétence des interlocuteurs et leur désir d'apprendre des autres, et un aspect de témoignage lorsque les faits ou idées rapportés évoquent chez ceux qui parlent une attitude religieuse de foi et de piété. Il exige de part et d'autre une décision de franchise vis-à-vis de la vérité que l'on expose et d'accueil vis-à-vis de celle que l'on écoute;

b) la comparaison des idées, par laquelle les participants s'efforcent de mettre en lumière les points de divergence, de similitude et de convergence des idées exposées. Ceci exige la sympathie attentive aux personnes et aux idées, sans laquelle on ne peut comprendre les positions des autres;

c) la recherche, par la réflexion et la discussion, de positions communes; ce que tout dialogue, même élémentaire, envisage toujours comme un but à poursuivre et à atteindre;

d) la mise en lumière d'aspects encore inaperçus; en effet, à mesure que le dialogue se déroule, les positions communes auxquelles il conduit deviennent le point de départ pour des recherches et des avancées nouvelles.

²⁷ *Unitatis redintegratio*, 6.

²⁸ *Document sur le dialogue œcuménique*, préparé par le Groupe mixte de travail entre l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique des Eglises, 6, b: The Secretariat for Promoting Christian Unity Information Service, 1967/3: édition française, p. 30.

²⁶ *Gaudium et spes*, 92; cf. *Unitatis redintegratio*, 4.

2. De façon plus précise, à propos du dialogue œcuménique l'attention est attirée sur les points que voici:

a) Que chacun des partenaires, à partir de l'intelligence qu'il a du mystère révélé, cherche à découvrir, évaluer, prendre en sérieuse considération tout ce qui, chez l'autre, lui paraît revêtir une valeur authentique. Cet inventaire peut aller très loin. Voici, à titre d'indication, quelques orientations de recherche:

aa) vérités confessées en commun;

bb) vérités laissées en sommeil en telle Communauté par suite des ruptures et des circonstances historiques et qui peuvent être mieux conservées et parfois mieux développées en telle autre;

cc) intuitions religieuses justes, intentions théologiques valables jusque dans les zones de divergence, formes particulières de culte, accents placés sur certains aspects de la vie chrétienne etc.

b) Que chacun des partenaires cherche à exposer la doctrine de sa Communauté de façon constructive, en abandonnant la tendance à se définir par opposition, ce qui conduit généralement à majorer ou à durcir indûment certaines positions. C'est là une opération purificatrice; les gauchissements dont souffrent nos théologies respectives ne peuvent être corrigés qu'à ce prix.

c) Les partenaires poursuivront ensemble un travail de synthèse constructive, de telle manière que soit utilisé tout apport légitime dans une recherche commune qui tend vers l'assimilation en plénitude du donné révélé. Cette recherche implique un effort de ressourcement qui remonte vers les origines chrétiennes antérieurement aux désaccords survenus dans la suite, et un effort de découverte attendant de l'avenir la résolution des divergences au delà des différences historiques actuelles.

d) A mesure qu'il se déroule, le dialogue œcuménique ouvre aux interlocuteurs de nouvelles perspectives, les conduit à une recherche de plus en plus approfondie à partir des points d'accord qu'ils ont reconnus, les aide à prendre conscience des révisions qui apparaîtraient nécessaires dans les comportements et les pensées. « Chercher pour trouver, et trouver pour chercher encore »: cette phrase de St. Augustin²⁹ les concerne. Ainsi, grâce à cette « émulation fraternelle » que crée le dialogue, « ils seront conduits à une connaissance plus profonde et à une manifestation plus évidente des insondables richesses du Christ ».³⁰

VI - THÈMES DU DIALOGUE

1. Le dialogue œcuménique peut porter sur le contenu de la foi, sur des questions théologiques, des sujets se rapportant à la vie liturgique et spirituelle, à l'histoire, à la psychologie religieuse, de même que sur tout ce qui a trait à la présence, au témoignage et à la mission des chrétiens dans le monde.

²⁹ De Trinitate, XV, II, 2: PL 42, 1057: « Et quaeritur ut inveniat dulcius et invenitur ut quaeratur avidius ».

³⁰ Unitatis redintegratio, 11.

2. Les thèmes seront choisis par les participants en fonction des situations locales, des compétences sur lesquelles on peut effectivement compter, de la qualification des participants et de leurs engagements dans le monde, en tenant compte de leur appartenance confessionnelle et des vraies questions qui se posent différemment selon les pays, les régions, les contextes historiques, économiques et sociologiques, etc. Si le dialogue veut être efficient au plan du peuple chrétien, une place doit être accordée, à côté du théologien, au sociologue, au psychologue religieux, à l'anthropologue, à l'historien — et surtout au pasteur.

3. Puisque le dialogue n'est pas une fin en lui-même, les groupes encore peu expérimentés devront veiller à ne pas choisir des sujets trop techniques. Le dialogue doit partir d'un désir légitime de connaissance mutuelle, d'un événement ou d'une situation. Ce n'est pas une discussion purement académique. Pour de tels sujets on devra faire appel à des experts qui apporteront l'information nécessaire. Mais, si les thèmes étaient trop techniques pour un groupe qui n'y est pas préparé, ou si l'on faisait habituellement appel à des spécialistes, on risquerait d'arrêter le dialogue parce que les participants n'auraient plus la possibilité de s'exprimer entre eux.

4. L'attention à la vie est primordiale pour guider le choix des thèmes et la manière de les aborder. Quelques thèmes proposés dans le décret sur l'œcuménisme seront l'objet d'une attention spéciale: par exemple l'étude de l'Écriture, la vie sacramentelle et liturgique, notamment à l'occasion de prières communes ou d'une présence à des célébrations liturgiques des Églises.³¹

On envisagera aussi des thèmes traités en d'autres documents du Concile et du Conseil œcuménique des Églises: Révélation, Église, Mission, Église dans le monde, etc.; ou des thèmes en rapport avec les questions soulevées par la vie moderne: problème de la paix, surpopulation, mariage et natalité, etc., ou par certains courants de la pensée contemporaine: philosophie de la « mort de Dieu », marxisme, rencontre des religions non-chrétiennes, phénomène de la sécularisation, etc. Quels qu'ils soient, les thèmes seront abordés, sous la lumière de l'Évangile, avec toutes les incidences et les exigences qu'ils comportent dans la vie actuelle des chrétiens.

5. En certains pays, les questions soulevées lors des crises des XI^{ème} et XVI^{ème} siècles ne font plus problème aujourd'hui de la même façon qu'autrefois. Sans en oublier les origines historiques, ces problèmes seront abordés dans le dialogue en tenant compte de la façon dont ils se posent aujourd'hui. Spécialement lorsque le dialogue est axé sur un sujet relevant de la foi, il sera fructueux de partir du témoignage ecclésial des participants afin de mieux voir comment cette foi est vécue aujourd'hui par eux dans leurs Communautés.

³¹ Cf. Unitatis redintegratio, chap. 3; Directorium Œcumenicum, Pars Prima, 50 et 59; AAS, 59, 1967, pp. 589 et 591.

6. Cependant le dialogue, en tant qu'il est effort humain, a ses limites. Entre les Eglises, certaines différences reposent sur des données d'ordre historique, psychologique, sociologique; elles sont ressenties comme encore irréductibles. D'autres, plus profondes, dépendent de la manière dont on conçoit sa propre foi et la vit. Le dialogue apparaît ici impuissant. Les interlocuteurs perçoivent que Dieu les appelle à s'en remettre à lui dans la prière, leur apprenant à placer leur confiance dans la seule puissance de l'Esprit-Saint.

VII - FORMES DU DIALOGUE

1. La forme la plus fréquente du dialogue est celle qui naît spontanément de la rencontre des chrétiens entre eux. C'est là que prend forme le désir d'une connaissance plus approfondie des autres et que s'établissent les contacts nécessaires à des rencontres plus organisées. On ne peut régler de tels contacts, qui font partie intégrante du style de la vie d'aujourd'hui. Mais on devra aider les chrétiens à en prendre occasion pour mieux connaître les situations, les problèmes et les positions doctrinales les uns des autres.

2. En particulier, le dialogue se pratique spontanément et de façon non-structurée dans bien des centres d'éducation et d'études. C'est un moyen d'éducation qui permet aux participants de mieux connaître et de mieux comprendre les opinions et les convictions des autres, de percevoir plus exactement leur style de vie et de comparer les diverses options qui s'offrent au choix des hommes. Il convient donc d'encourager les jeunes catholiques, tout en les formant et les soutenant, à prendre part à de telles rencontres, afin de s'y enrichir au contact des autres et d'y porter leur témoignage.

3. Des groupes de laïcs se rencontreront aussi pour envisager, à la lumière de la foi chrétienne, les questions soulevées par la vie de leur profession et de leur métier: problème du droit, de la médecine, de la politique, des affaires, de la technologie, de la recherche scientifique, des sciences sociales, des questions syndicales, etc. L'initiative de telles rencontres relève de la responsabilité propre des laïcs. Ceux-ci feront volontiers appel à des experts pour les questions qui dépasseraient la compétence des participants non-spécialisés.

4. Dans ces différents groupes, les chrétiens sensibles aux problèmes de l'actualité en font souvent le sujet des conversations, selon le pays, le moment ou la profession des participants, v. g., la paix, la justice sociale, la faim, les problèmes des pays en voie de développement, l'aménagement de la cité, les difficultés des jeunes foyers, etc. S'ils sont attentifs à l'esprit de l'Evangile, ils sont naturellement amenés à une commune recherche en vue d'une commune action dans et pour le monde; ce sera l'occasion pour les chrétiens et pour les Communautés chrétiennes de porter un témoignage commun.

5. A la suite de ces rencontres, le légitime désir de mieux connaître les autres chrétiens dans leur foi, leur vie ecclésiale et liturgique, peut conduire certains à former des groupes plus spécifiquement œcuméniques ou à participer à ceux déjà existants. Il est à souhaiter que ces groupes naissent de contacts personnels amicaux et fraternels entre chrétiens des diverses Communions. Les catholiques auront le souci d'approfondir leur foi et de demeurer en communion de pensée et de vouloir avec leur Eglise. On n'oubliera pas que le Saint-Esprit peut susciter chez les fidèles des charismes par lesquels il entend agir pour le bien de l'Eglise et du monde. L'organisation et la conduite de telles réunions peuvent être bien entendu confiées à des laïcs plus spécialement formés qui, éventuellement, feront appel à des théologiens.

6. Dans les foyers mixtes, le dialogue œcuménique peut avoir sa place avec le concours éventuel des pasteurs des Communautés concernées. Un tel dialogue peut servir à raffermir la vie religieuse des conjoints tout en offrant un exemple de charité œcuménique.

7. Il est normal que le clergé des diverses Eglises et Communautés ecclésiales désire se rencontrer pour des échanges de vue sur les problèmes pastoraux auxquels il a à faire face, afin de connaître les expériences des autres, de rechercher les meilleures solutions, d'adopter autant que possible, selon les circonstances et la nature du problème, des attitudes communes et de déterminer, à l'occasion, une action pratique à entreprendre ensemble. Les évêques tiendront à prendre part de temps à autre à ces rencontres et les recommanderont à leurs prêtres; elles contribuent en effet à créer une atmosphère favorable à la fraternité de tous les chrétiens et à remplacer les rivalités de jadis par des liens d'entraide et de collaboration. En certains pays ces rencontres ont souvent lieu à l'intérieur d'organismes reconnus: Conseils d'Eglises (« Councils of Churches »), Associations de membres du clergé (« Ministerial Associations »).

8. Le dialogue œcuménique peut avoir lieu entre théologiens, membres par exemple d'instituts œcuméniques, d'universités, de facultés de théologie, de séminaires. Il va de soi qu'un tel dialogue requiert de la part des participants catholiques une préparation spécifique très sérieuse aux questions figurant à l'ordre du jour. On prendra soin de marquer les différences nécessaires entre le dogme de l'Eglise, les grandes traditions spirituelles, liturgiques, les options légitimes en matière de libre discussion et de recherche.

9. Les dialogues peuvent être bilatéraux ou multilatéraux. Selon les thèmes étudiés et les possibilités locales, on décidera du nombre et de l'appartenance confessionnelle des participants; de toute façon, que dans le dialogue ceux-ci tiennent compte des traditions chrétiennes qui ne seraient pas représentées parmi eux. Il sera souvent opportun de mettre au courant de la tenue de ces rencontres

les organismes œcuméniques locaux, et dans le cas de rencontres plus internationales, le Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

10. Dans certains dialogues théologiques, les participants sont mandatés par la hiérarchie pour y prendre part, non à titre personnel, mais comme représentants délégués de leur Eglise. De tels mandats peuvent être donnés par l'Ordinaire du lieu, par la conférence épiscopale dans son territoire ou par le Saint-Siège. En ce cas les participants catholiques portent une responsabilité spéciale vis-à-vis de l'autorité qui les envoie.

11. Les rencontres œcuméniques à tous les échelons tiendront compte de l'existence de toute une littérature dont l'ensemble constitue, pour ainsi dire, une forme écrite du dialogue entre les chrétiens. Ce dialogue écrit est particulièrement fructueux lorsque les publications sont interconfessionnelles. Les évêques encourageront les publications catholiques qui, relatives aux autres confessions, sont empreintes des qualités de compréhension et

d'estime, avec un sens aigu de la vérité, qui doivent marquer toute démarche œcuménique.

12. Puisque les participants doivent faire profiter les membres de l'Eglise de l'expérience acquise en ces rencontres, ils auront soin de s'en entretenir avec les pasteurs de l'Eglise en informant de leurs activités les diverses commissions pour l'œcuménisme (Secrétariat pour l'unité des chrétiens, commissions nationales, régionales, ou diocésaines). Ils prendront une part active aux initiatives d'intérêt œcuménique: cercles, bibliothèques, revues, publications, etc., ayant à cœur de leur assurer, par leur collaboration, une aide et un plus large rayonnement.

Cardinal JEAN WILLEBRANDS
*Président du Secrétariat pour l'unité
des chrétiens*

fr. Jérôme Hamer, o.p.
Secrétaire

Du Vatican, le 15 août 1970.